



**Vous envisagez de faire des études en médecine ou en dentisterie ? Vous devez obligatoirement réussir un examen d'entrée pour vous inscrire aux études de premier cycle en sciences médicales et dentaires.**

L'examen est organisé à deux reprises. Vous pouvez choisir de présenter l'épreuve **soit en juillet, soit en août, soit en juillet et août**. Chacune des deux épreuves portera sur le même contenu et sera organisée de manière similaire.

Les épreuves sont organisées en présentiel et de manière décentralisée dans toutes les universités francophones organisant un 1er cycle en médecine ou dentisterie : Université Libre de Bruxelles (ULB), Université Catholique de Louvain (UCLouvain), Université de Namur (UNamur), Université de Mons (UMons), Université de Liège (ULiège).

Les **inscriptions à l'examen se font** en ligne via votre [compte EXMD](#)

#### **Épreuve du mardi 6 juillet 2021 :**

- Ouverture des inscriptions : mai 2021
- Clôture des inscriptions : vendredi 11 juin 2021 à 23h59
- Publication des résultats : vendredi 16 juillet 2021

#### **Épreuve du samedi 28 août 2021 :**

- Ouverture des inscriptions : samedi 17 juillet 2021
- Clôture des inscriptions : lundi 2 août 2021 à 23h59
- Publication des résultats : dimanche 5 septembre 2021

Pour réussir l'examen d'entrée, vous devez:

- Obtenir au moins 8/20 à chacune des huit matières (Chimie; biologie; physique; mathématiques; évaluation des capacités de raisonnement, d'analyse, d'intégration, de synthèse, d'argumentation, de critique et de conceptualisation; évaluation de la capacité à communiquer et à percevoir les situations de conflit ou potentiellement conflictuelles; évaluation de la capacité à percevoir la dimension éthique des décisions à prendre et de leurs conséquences pour les individus et la société; évaluation de la capacité à faire preuve d'empathie, de compassion, d'équité et de respect)



## Infor Jeunes Etudes supérieures en sciences médicales et dentaires : examen d'entrée 2021

---

- Obtenir au moins 10/20 à chacune des deux parties (Connaissance et compréhension des matières scientifiques & Communication et analyse critique de l'information)

Pour éviter un taux d'absentéisme trop important le jour-J, les candidats doivent s'acquitter d'un droit d'inscription de 30€ lors de leur inscription. Ce montant sera remboursé au plus tard au mois de novembre 2021 si le candidat participe « effectivement » à l'examen.

**L'inscription se prend uniquement par Internet, via le [site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur)**

Vous trouverez sur le site de l'Ares de [nombreuses informations complémentaires](#) (FAQ), ainsi que l'intégralité des programmes sur lesquels vous serez interrogés !

**Remarques :** Si vous êtes **étudiant** considéré comme « **non-résident** » en Belgique au sens du décret instaurant des quotas cela impacte, notamment, les conditions de réussite de l'examen.

Pour plus d'informations

: <http://www.jeminforme.be/index.php/enseignement-formations/enseignement-superieur/quotas-pour-etudiants-non-residents> et

<https://www.mesetudes.be/exmd/tout-savoir/candidatures-internationales/>

E-mail de contact: [exmd@ares-ac.be](mailto:exmd@ares-ac.be)